

Journal of International Mobility

Moving for education, training and research

Revue de l'Agence Erasmus + France / Education et Formation

Appel à contributions

2014

Réponses souhaitées avant le **31 décembre 2014**

Contact : revue@2e2f.fr



Argumentaire

L'agence Erasmus + France / Education et Formation est l'agence nationale en charge du programme européen Erasmus+ pour l'éducation et la formation. Elle attribue chaque année plus de 110 millions d'euros de financements européens aux acteurs français de l'éducation et de la formation pour des activités de mobilité et de coopération européenne. A travers les séminaires et conférences qu'elle organise, les études et enquêtes qu'elle produit, les groupes de travail auxquels elle participe, l'agence contribue à la réflexion sur les enjeux sectoriels, nationaux et européens dans le domaine de l'enseignement scolaire, supérieur, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Sa revue scientifique transdisciplinaire, *Journal of International Mobility*, réunit les contributions relatives à toutes les dimensions de la mobilité internationale des personnes dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde. Elle a notamment pour objectif d'aider à mieux comprendre les conditions et l'impact de la mobilité afin d'alimenter la réflexion des décideurs politiques qui ont vocation à la soutenir.

Le premier numéro de la revue a été publié en octobre 2013.

L'agence lance à présent un appel à contributions pour le troisième numéro, autour de la thématique suivante :

Impact économique et social de la mobilité

En Europe et dans le monde, le nombre de mobilités ne cesse de croître. Que ce soit pour des mobilités d'études, de formation, ou d'enseignement, des objectifs ambitieux sont affichés ; et de fait les programmes européens ou internationaux investissent davantage sur cette action. De ces mobilités, sont alors attendus des impacts durables sur les individus, les systèmes, les établissements, les territoires.

L'analyse des impacts en termes de compétences a d'ores et déjà fait l'objet d'études qui ont démontré la plus-value de l'expérience de mobilité à l'étranger. Nous nous intéresserons dans ce troisième numéro aux impacts économiques et sociaux des mobilités.

Quel est l'apport des projets de mobilités sur l'économie d'un établissement, d'une région, d'un Etat, de l'Europe ? En quoi les entreprises bénéficient-elles de ces expériences ?

Quels sont les impacts sur les modèles de société, les relations interpersonnelles et interculturelles (pendant ou après les mobilités), la mobilité sociale des individus ? Peut-on parler d'une évolution de l'identité ou de l'émergence d'une citoyenneté globale (européenne ou mondiale selon les aires géographiques considérées) qui serait le fruit de ces projets de mobilité ?

Ces deux champs d'études s'appuieront sur des mobilités réalisées dans le cadre de projets d'éducation et de formation où étudiants, apprentis, lycéens, stagiaires, personnels enseignants et non enseignants, chercheurs sont impliqués.

Nous invitons les scientifiques, professeurs et experts qui se sont emparés de ces objets de recherche à nous transmettre leur contribution sur la base d'évaluations réalisées ou bien d'évaluations en cours, et à nous présenter aussi les méthodes appliquées, tout comme les outils qu'il a été nécessaire de développer pour les évaluations menées.

Modalités de soumission

Merci d'adresser vos contributions (article complet) par courrier électronique (document Word) à revue@2e2f.fr avant le **31 décembre 2014**.

Chaque article sera examiné par les membres du comité de lecture et un retour sera communiqué à tous les auteurs.

Trois réponses sont possibles suite à votre envoi : publication dans JIM n° 3, report pour le numéro en 2016 ou rejet. Le comité de lecture est souverain et ses décisions sont sans appel.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, allemand, espagnol.

La parution de ce troisième numéro est prévue pour octobre 2015.

Format des contributions

Police : Times New Roman 12

Les propositions devront comporter :

- le nom et le prénom de l'auteur (seules les premières lettres du nom et prénom seront en majuscule),
- les références institutionnelles, scientifiques, universitaires des auteurs,
- un titre explicite centré,
- un résumé (10 lignes environ) présentant notamment la démarche de recherche suivie et ses principaux résultats,
- 3 à 5 mots-clés,
- une courte biographie de l'auteur,
- une bibliographie de l'auteur.

Le nombre maximum de signes (33 000) comprend les notes, les espaces ainsi que le résumé, les mots-clés, et la bibliographie. Les articles ne dépasseront pas dix pages.

Références bibliographiques et numériques :

Elles sont indiquées en fin d'article, l'ordre alphabétique est de mise.

Les notes

Elles apparaissent en bas de page à l'aide d'un renvoi en note de bas de page. Elles doivent être dactylographiées en police de caractère Times New Roman 10.

Les citations

Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets.

Formatage

Le style italique sera utilisé pour marquer des expressions ou mots étrangers.

Documents iconographiques

Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être au format JPEG.

Pour référencer un site Web

Auteur, Prénom (date de publication de la page). « Titre de la page », sur le site *Nom du site*. Consulté le « date ».

Adresse sur le Web.